
4 Augustin aujourd’hui

Le dimanche, jour de repos ?

Le dimanche apparaît essentiellement, aux yeux de nos contemporains, comme un jour particulier qui rythme la semaine et ouvre les êtres humains que nous sommes à autre chose que l'ordinaire des jours qui passent. Jour de détente, jour de loisirs, jour d'activités choisies. Sauf, bien sûr, pour les personnes exerçant un métier nécessaire à la société le dimanche, et qui peuvent compenser ce manque par un repos un autre jour. Pour les chrétiens, il est évidemment plus que cela : il est le jour de la résurrection de Jésus Christ et – pour une large part à cause de cela même – il est appréhendé comme le jour du culte rendu à Dieu et jour de repos pour lui. On peut, en effet, remarquer l'insistance du magistère sur l'importance de l'assemblée eucharistique dominicale qui édifie l'Église¹, mais aussi sur l'enjeu de ce jour de repos pour la santé, tant physique que spirituelle, des hommes et des femmes². Ainsi donc, le dimanche chrétien voudrait valoriser à la fois sa dimension liturgique en mémoire de la Pâque, en particulier par la célébration de la messe, et sa dimension anthropologique, en soulignant la dignité humaine qui rend nécessaire un juste repos au milieu des occupations de ce monde. Les deux sont intimement liées, puisque le repos du corps est sensé faciliter la sanctification du jour du Seigneur et la participation aux offices de ce jour. Mais, la dimension anthropologique a aussi toute sa valeur en elle-même. Il ne faudrait pas négliger le désir de l'Église - à cause du mystère de l'incarnation du Fils de l'Homme – de favoriser le plein épanouissement humain dans un juste repos, limitant par-là la servitude des hommes au travail.

« Avec le repos dominical, les préoccupations et les tâches quotidiennes peuvent retrouver leur juste dimension : les choses matérielles pour lesquelles nous nous agitons laissent place aux valeurs de l'esprit ; les personnes avec lesquelles nous vivons reprennent leur vrai visage, dans des rencontres et des dialogues plus paisibles. »³

Néanmoins, et même si cela est déjà d'une importance capitale, il est trop réducteur de désigner et de comprendre le dimanche comme jour

¹ Voir l'encyclique du pape JEAN-PAUL II, *L'Église vit de l'eucharistie*, du 17 avril 2003, et sa lettre pastorale *Le Jour du Seigneur*, du 31 mai 1998, n. 32.

² JEAN-PAUL II, *Le Jour du Seigneur*, 1998, n. 66 citant Léon XIII (encyclique *Rerum novarum* du 15 mai 1891). Voir aussi les nombreuses déclarations des évêques sur le repos dominical.

³ JEAN-PAUL II, *Le Jour du Seigneur*, n. 67.

réservé au culte et jour de repos. Le dimanche, jour mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus, est aussi jour de joie où ses disciples se rassemblent pour accueillir le don de l'Esprit, dans l'attente de la venue définitive du Sauveur ; et il est aussi le jour où se déploie la fraternité, la solidarité entre les hommes, préparant et anticipant le Royaume à venir. Pour le dire d'une autre manière, le repos dominical n'est pas d'abord une sieste hebdomadaire, et encore moins une oisiveté permise (celle-ci fut largement condamnée par l'Église dans les siècles passés), mais bien plutôt une disponibilité à l'accueil de l'Esprit, et aux appels des frères et sœurs. Le dimanche apparaît alors comme le jour où les hommes et les femmes entrent en harmonie – en Alliance, dirions-nous théologiquement – avec Dieu, avec toute la création dont l'humanité tout entière. Nous pourrions dire, en reprenant l'intuition fondamentale de l'encyclique *Laudato si'*, que le dimanche apparaît singulièrement comme le jour qui appelle l'humanité à vivre l'écologie intégrale⁴. Les origines et l'histoire du dimanche chrétien nous le montrent de manière éloquente.

⁴ Pape FRANÇOIS, encyclique *Laudato Si'*, 2015.

1 *Origines du dimanche chrétien*

Ce sont les premiers chrétiens qui ont instauré le dimanche, comme l'exprime saint Justin au II^e siècle :

« Au jour que l'on appelle *le jour du soleil*, tous, qu'ils demeurent en ville ou à la campagne, se réunissent en un même lieu ; on lit les Mémoires des Apôtres ou les écrits des prophètes, aussi longtemps que c'est possible. (...) Ensuite nous nous levons tous ensemble et nous adressons (à Dieu) des prières ; et, comme nous l'avons dit plus haut, lorsque nous avons achevé la prière, on apporte du pain, ainsi que du vin et de l'eau, et le président, pareillement, fait monter prières et actions de grâces, de son mieux, et le peuple exprime son accord en proclamant l'Amen. Puis on fait pour chacun la distribution et le partage de l'eucharistie ; on envoie aussi leur part aux absents par l'intermédiaire des diacres. »⁵

En effet, dans l'antiquité méditerranéenne, le temps était compté en semaines de sept jours qui rythmaient le temps de la population. Les romains avaient attribué le nom d'une divinité à chaque jour (le dimanche jour du soleil, comme l'expriment encore les langues anglaise et allemande, le lundi jour de la lune, le mardi jour de mars, etc.), tandis que les juifs numérotaient simplement les jours (le 1^{er} jour de la semaine comme on le lit dans le Nouveau Testament, le 2^e jour, etc.). Le septième jour des juifs était le jour du sabbat, du repos hebdomadaire consacré à Dieu. Il semble que l'origine de ce sabbat puisse être mis en relation avec le calendrier babylonien dont le septième jour avait un caractère festif et qui connaissait déjà des jours de chômage où

⁵ Saint JUSTIN, *Apologie* 1,67, Sources Chrétiniennes 507, p. 309-311.

⁶ Voir P. GRELOT, « Du sabbat juif au dimanche chrétien », *La Maison-Dieu* 123, 1975, p. 79-107.

les uns et les autres pouvaient se reposer⁶. Or les hébreux ont pratiqué ce calendrier lors de l'Exil, et il a certainement pu influencer leur propre pratique, comme la rédaction des premiers écrits bibliques.

Ainsi, la loi juive a-t-elle instauré le sabbat comme jour de repos au cours duquel aucun agir humain n'était possible. Ce que les personnes de religion juive pratiquent encore aujourd'hui. Il ne faudrait cependant pas limiter la compréhension du sabbat juif à cela : c'est d'ailleurs la critique que faisait Jésus aux pharisiens qui en avaient fait un formalisme vide de sens. Comme l'affirme saint Jean-Paul II dans le premier chapitre de sa lettre apostolique sur le dimanche, le sabbat juif est avant tout le jour pour faire mémoire de la création et des œuvres de salut que Dieu a déployées pour son peuple élu ; il est le jour où Dieu se repose, non pas parce qu'il était fatigué, et encore moins pour valoriser l'oisiveté, mais pour ouvrir toute sa création à la plénitude, en y associant les hommes qui participent eux-aussi à ce repos⁷. Le sabbat apparaît alors comme le jour décisif où les juifs se reconnaissent participant de l'œuvre de Dieu dans une relation d'alliance avec lui. Et c'est pour louer cette création et se reconnaître membres de son alliance qu'ils prônaient le repos et l'abstinence de toute activité. On comprend alors qu'il ne s'agit pas seulement de ne rien faire ce jour-là par respect de la loi ; il s'agit de vivre l'alliance entre Dieu et son peuple.

Les premiers chrétiens, issus de la communauté des apôtres, à Jérusalem, étaient juifs. Et comme l'affirment les Actes des apôtres, ils continuaient à pratiquer selon la loi juive, en se rendant au Temple (cf. Ac 2,46) et sans doute en respectant le sabbat comme Jésus leur avait appris à le faire, c'est-à-dire avec « l'intelligence de la foi en Dieu » ! Mais à cette pratique juive à laquelle ils se conformaient, ils ont ajouté la louange dominicale : le premier jour de la semaine (c'est-à-dire le lendemain du sabbat), ils se réunissaient pour rompre le pain. Comme l'affirme Actes 20,7 : « le premier jour de la semaine, nous étions rassemblés pour rompre le pain, et Paul s'entretenait avec ceux qui étaient là ». Ou encore comme le dit la *Didaché* (texte ancien de la fin du 1^{er} siècle) : « Le jour dominical du Seigneur, rassemblez-vous pour rompre le pain et rendre grâces, après avoir confessé vos péchés, pour que votre sacrifice soit pur. »

Ainsi, comme l'a affirmé clairement le Père Congar :

« Le jour du Seigneur est une création de l'Église chrétienne. Il n'est pas, comme on le croit parfois, le sabbat juif simplement changé de jour en l'honneur de la résurrection. Il n'est même pas, comme certains l'ont soutenu, un nouveau jour de culte dont l'origine aurait été une prolongation dans la nuit du culte sabbatique. Il n'a avec le sabbat aucune continuité organique, aucune autre dépendance ou continuité que celle qui a lié historiquement la

⁷ JEAN-PAUL II,

Le Jour du Seigneur, n. 11-15.

résurrection au lendemain du sabbat et celle d'une semblable périodicité, de la même récurrence hebdomadaire. »⁸

Le dimanche des chrétiens des premiers siècles n'était d'ailleurs pas chômé, et c'est pourquoi ils se réunissaient le dimanche matin avant l'aube et/ou le soir après le crépuscule.

C'est l'empereur Constantin qui, au IV^e siècle, non seulement reconnut officiellement le christianisme et en fit la religion privilégiée de son empire, mais qui, également, instaura le repos dominical pour faciliter le culte ce jour-là, sans cependant l'imposer de manière absolue (nombre de métiers étaient exemptés de respecter cette règle). Il pensa bien sûr d'abord aux chrétiens qu'il voulait favoriser mais aussi sans doute à ses soldats romains qui pratiquaient leur culte au dieu soleil le « jour du soleil ».

⁸ Y.-M. CONGAR, « La théologie du dimanche », dans *Le jour du Seigneur*, Paris, Robert Laffont, 1947.

2 *Évolutions du dimanche chrétien*

Le dimanche est donc d'abord, dans l'Église ancienne, jour de culte en mémoire de la Pâque du Christ : c'est-à-dire, de son passage de la mort à la résurrection, jusqu'à l'envoi de son Esprit promis à ses disciples pour continuer son œuvre de salut⁹. Le dimanche est donc le jour du culte « extérieur » : un jour festif pour se rassembler, prier et célébrer l'eucharistie (mais aussi le baptême puis les autres sacrements), et encore un jour pour exercer la charité auprès des frères et sœurs, en particulier les plus démunis, les malades, etc. Mais le dimanche se fait aussi jour du culte « intérieur » : un jour pour se détacher des soucis absorbants de nos conditions humaines et pour s'occuper des « choses de Dieu », un jour pour se réconcilier avec les frères et avec Dieu, etc. Bref, le dimanche devient un jour pour prendre la mesure de l'Alliance que Dieu a scellée avec l'humanité en son fils Jésus-Christ. L'absence « absolue » de toute activité n'est pas du tout valorisée. Au contraire, on condamne l'oisiveté le dimanche (tout comme les autres jours), considérée comme caractéristique des juifs pratiquant le sabbat et que Jésus condamnait. Mais le dimanche est un jour pour Dieu, au-delà des contingences qui s'imposent aux hommes ordinairement.

Au cours du Moyen-Âge, l'insistance de plus en plus grande sur l'obligation dominicale (assister à la messe et aux offices) qui rend nécessaire une relative disponibilité (il fallait aussi tenir compte des déplacements) et qui contribue à une certaine forme de socialisation ecclésiale, a conduit l'Église à demander, et même exiger, le repos dominical¹⁰. Ainsi, progressivement, le dimanche est-il apparu comme le « sabbat chrétien », un peu comme une transposition du sabbat juif au jour de la Résurrection. Cette évolution, avec

⁹ Cf. l'évangile selon saint Jean qui situe l'envoi de l'Esprit aux disciples le soir même de la résurrection, le premier jour de la semaine (Jn 20,19.22).

¹⁰ Voir A. CABANTOUS, *Le dimanche, une histoire*, Paris, Seuil, 2013.

une interprétation de plus en plus légaliste de l'obligation dominicale (repos et présence à la messe), finira par masquer quelque peu le caractère spirituel et mystique du dimanche comme mémoire de la Pâque du Christ et de l'Alliance. Il conduira aussi à la condamnation par l'Église des pratiques jugées fuites (divertissements, danses, fêtes...) : le repos dominical devient un saint repos, scandé par des prières et des célébrations.

À l'époque moderne, c'est le développement industriel dans les pays occidentaux qui va provoquer une nouvelle évolution. Pour faciliter la production, les entrepreneurs, suivis par les autorités civiles, mettront à mal le repos dominical, et le dimanche deviendra alors une véritable bataille, comme l'a repéré l'historien Alain Cabantous. C'est dans ce contexte que Léon XIII publie son encyclique *Rerum novarum* dans laquelle il défend le repos nécessaire des travailleurs. Un évêque français, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, n'hésitera pas à qualifier le dimanche de « trêve de Dieu pour l'ouvrier » (1873). La valorisation du repos dominical s'en trouvera encore accrue, mais la dimension mystique et spirituelle du dimanche restera voilée pour la plupart des fidèles.

Le XX^e siècle voit se développer le ressourcement en tradition de l'Église, grâce notamment aux études bibliques, patristiques et liturgiques, en parallèle des sciences humaines qui attirent l'attention sur une certaine qualité de vie. C'est ainsi que va émerger, progressivement, la conscience d'un autre rapport au dimanche que l'on peut bien comprendre à la lumière de Vatican II et dont le pape Jean-Paul II s'est fait le porte-parole dans sa lettre apostolique *Le jour du Seigneur*, en 1998.

Le théologien allemand Romano Guardini résume assez bien la perception que l'on cherche à donner au dimanche chrétien au milieu du siècle dernier lorsqu'il écrit en 1947 :

« Le dimanche libère le chrétien du travail afin que, dans cette liberté, il prenne conscience de sa rédemption. Voilà pourquoi le dimanche a une si grande importance. Dès que le chrétien ne sanctifie plus le dimanche, les choses périsposables envahissent la conscience qu'il a des choses éternelles, des choses de Dieu. Elles envahissent aussi la conscience qu'il a de son être propre et de sa dignité. Car le chrétien ne doit pas seulement croire en Dieu, mais encore en lui-même, en son être racheté. (...) Le dimanche, cette conscience de notre nature profonde doit être à nouveau retrempee. »¹¹

¹¹ R. GUARDINI,
« Théologie du
dimanche »,
dans Collectif,
*Le Jour du
Seigneur*, Paris,
Seuil, 1947.

3 Le dimanche aujourd’hui

Le repos dominical, on le perçoit bien, est donc une chance offerte aux fidèles pour qu’ils engrangent davantage leur existence dans la vie même de Dieu. Pour que leur vie devienne davantage une « éternelle louange à sa gloire », et qu’ils soient ainsi restaurés dans leur pleine dimension humaine, telle que Jésus Christ lui-même l’a révélée. C’est pourquoi le repos dominical doit être nettement rapporté à la dimension mémorielle et spirituelle du dimanche. C’est d’ailleurs ce que nous enseigne la liturgie dominicale, dans les prières de l’Église et dans sa pratique eucharistique qui fait de nous les membres du corps du Christ pour devenir – par Lui, avec Lui, et en Lui – « une éternelle offrande à sa gloire »¹² !

Ainsi, le dimanche est bien d’abord le jour du Seigneur, jour de mémoire de l’œuvre de Dieu pour l’humanité, premier jour de la création qui nous ramène à une existence en communion avec elle¹³. Le dimanche est le jour du Christ mort et ressuscité pour nous sauver : jour de la Pâque qui va jusqu’au don de l’Esprit comme Jésus nous l’a promis. C’est pourquoi le dimanche est aussi jour de Pentecôte, jour d’attente et d’accueil du don de son Esprit qui nous transforme et nous enseigne la vérité. Il se fait alors jour de l’Église qui se rassemble pour faire mémoire, pour écouter la parole de vie, le Verbe fait chair, et accueillir l’Esprit Saint, pour rendre grâce à Dieu et intercéder pour l’humanité, en particulier pour les plus souffrants. Ce faisant, le dimanche se fait jour de joie et de fête, jour d’attention à la création, à la nature et à la manière dont nous la traitons, jour d’attention aux frères et sœurs en humanité, surtout aux plus pauvres, aux plus petits. Il se fait – de manière essentielle – jour de solidarité et de fraternité vécue. C’est à partir de là que l’on peut comprendre le dimanche comme jour de repos pour rendre gloire à Dieu, s’en remettre à lui et prendre la mesure de notre pleine humanité telle qu’il la veut pour nous.

Philippe BARRAS
Institut Supérieur de Liturgie
Institut Catholique de Paris

¹² Prière eucharistique n°3.

¹³ Le plan en cinq chapitres de la lettre apostolique de JEAN-PAUL II, *Le Jour du Seigneur*, est ici très éclairant :
1. Le jour du Seigneur ;
2. Le jour du Christ ;
3. Le jour de l’Église ;
4. Le jours des hommes ;
5. Le jour des jours.